

## 139<sup>ème</sup> ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 14 - 18.10.2018

### Réunion-débat

# Où en sont les parlements dans la lutte contre le sexisme et le harcèlement ?







Lancement de l'étude régionale intitulée Sexisme, harcèlement et violence à l'égard des femmes dans les parlements d'Europe, publiée conjointement par l'UIP et l'APCE

Mardi 16 octobre 2018, 11 heures – 13 heures Salle 2, niveau 0, CICG

#### Note d'orientation

Ce lancement se déroulera sous la conduite de Mme Gabriela Cuevas, Présidente de l'Union interparlementaire (UIP), et de Mme Liliane Maury Pasquier, Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE). Il sera suivi d'une discussion interactive.

Le mouvement déclenché par la campagne #MeToo, qui a été menée dans les réseaux sociaux, a mis en évidence la dimension mondiale des actes de harcèlement sexuel et de violence sexiste que subissent les femmes dans la société. Ce mouvement a révélé l'existence d'un système global qui entretient cette violence en protégeant les auteurs de ces actes et en empêchant les victimes de s'exprimer.

Ce problème systémique gagne tous les secteurs du monde du travail, et le monde politique n'est pas épargné. L'étude de l'UIP sur le sexisme, le harcèlement et la violence à l'encontre des femmes parlementaires (2016), le mouvement #MeToo et les débats parlementaires qui y ont fait suite ont révélé que les parlements figurent au nombre des environnements de travail où les comportements hostiles aux femmes sont courants. Ces comportements, si souvent considérés comme des "traditions politiques", constituent une violation des droits fondamentaux des femmes et compromettent la participation politique des femmes ainsi que leur contribution aux processus politiques. Le sexisme, le harcèlement et la violence à l'encontre des femmes en politique doivent être combattus à un niveau systémique.

Les mesures prises jusqu'ici pour prévenir ces actes dans le monde politique en particulier, mais aussi dans les autres secteurs de la société, sont insuffisantes. Les lois laxistes ne protègent pas les femmes. Des solutions transparentes sont nécessaires pour remplacer les accords tacites qui musellent les femmes et les empêchent de parler des violences qu'elles subissent. Des directives administratives, des codes de conduite et des mécanismes efficaces pour enquêter sur ces actes, en poursuivre les auteurs et appliquer des sanctions légales ou disciplinaires appropriées doivent être adoptés sans attendre. Des formations sont nécessaires pour faire connaître et dissiper les méprises sur ce qu'est un comportement sexiste, ou un acte de harcèlement sexuel ou de violence sexiste.

Les parlements – en tant qu'institutions législatives et lieux de travail – font-ils de réels progrès en matière d'élimination du harcèlement sexuel et de la violence sexiste ? Quels changements culturels, juridiques et institutionnels doit-on encore opérer pour répondre à la violence sexiste et faire en sorte qu'il n'y ait pas de retour en arrière ?

Les résultats d'une nouvelle étude régionale sur le sexisme, le harcèlement et la violence à l'égard des femmes dans les parlements – publiée conjointement par l'UIP et l'APCE – serviront de base aux discussions. Aux fins de cette étude, des entretiens confidentiels ont été menés entre janvier et juin 2018 avec 123 femmes parlementaires ou membres du personnel parlementaire d'Europe. A l'occasion de son lancement, 12 hommes et femmes parlementaires liront des témoignages recueillis dans le cadre de l'enquête. Lors d'une représentation théâtrale, ils s'exprimeront au nom de leurs collègues, dont l'anonymat sera respecté. Ces témoignages refléteront l'expérience humaine qui se cache derrière les chiffres présentés dans cette nouvelle étude, qui met également en lumière les facteurs de risque conduisant à des abus dans le milieu parlementaire et influant sur la capacité des femmes à demander réparation.

Après la représentation théâtrale, une discussion interactive sera ensuite ouverte, encadrée par les Présidentes de l'UIP et l'APCE. Cette discussion sera l'occasion d'établir un lien entre les résultats de l'étude et les approches novatrices en cours aux niveaux international et national pour aborder à la fois la question de la violence à l'égard des femmes en politique et celle du harcèlement et de la violence sexiste au travail. Elle soulignera les avancées législatives et réglementaires réalisées par les pays sur ces questions ainsi que les enseignements tirés de leur mise en œuvre. En outre, cette discussion mettra en avant les nouvelles initiatives et solutions parlementaires visant à promouvoir une culture institutionnelle et un environnement de travail respectueux et sûrs tant pour les hommes que pour les femmes.

Programme

**Représentation théâtrale** (participants : 12 hommes et femmes parlementaires de l'UIP et membres de l'APCE)

#### Déclarations liminaires et lancement de l'étude UIP-APCE :

Mme Gabriela Cuevas, Présidente de l'Union interparlementaire Mme Liliane Maury Pasquier, Présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Présentation des résultats de l'étude régionale intitulée Sexisme, harcèlement et violence à l'égard des femmes dans les parlements d'Europe, par Mme Kareen Jabre, Directrice de la Division des Programmes de l'UIP

#### Discussion interactive entre intervenants et participants

- Mme Manuela Tomei, Directrice, Département des conditions de travail et de l'égalité, OIT
- M. Lorenzo Córdova, President de l'Institut Électoral National du Mexique (INE)
- Mme Michelle Rempel, Parlementaire (Canada)